

sants, les plus comiques, une grâce et une distinction qui faisaient de lui une caricature fine et piquante, mais non la charge des personnages dont il prenait le nom et copiait les ridicules. Sociétaire de la Comédie-Française dès l'origine de la réunion des troupes, il prit sa retraite fort tard. Une fois seulement, il reparut sur la scène : ce fut au théâtre Ventadour, dans une représentation au bénéfice de Féréol, son parent; mais l'excellent comédien avait survécu à son immense réputation, et ses anciens admirateurs, en le retrouvant cassé et sans voix, ne reconnurent plus le Brid'oison qui les avait tant fait rire. Il mourut quelques années après.

Terminons l'histoire de cette dynastie des Baptiste par une anecdote. Dans le temps que les Baptiste formaient à eux seuls la moitié de la troupe du théâtre de la rue Richelieu, un étranger, qui assistait à une représentation, demanda à son voisin le nom de l'acteur qui remplissait le premier rôle — « C'est Baptiste aîné. — Et l'amoureuse? — C'est Mlle Baptiste. — Et cet acteur qui se grime si bien? — C'est Baptiste cadet. — Et l'actrice qui représente la mère? — C'est Mme Baptiste. — Mais, dit le curieux impatient, c'est donc une pièce de baptiste qu'on nous donne là! »

BAPTISTÈRE s. m. (ba-ti-stè-re — gr. *baptistērion*, même sens). Petit édifice qu'on bâtissait autrefois près des cathédrales, pour y conférer le baptême : *Le baptistère de Pise. Le baptistère de Florence. L'église de Saint-Germain-l'Auxerrois fut d'abord un baptistère. Trois portes de bronze, recouvertes de figures en bas-relief, servent d'entrée au baptistère de Florence.* (Vitet.) *Le baptistère était fermé durant le carême, la porte en était scellée du sceau de l'évêque, et on ne l'ouvrait que le jeudi saint.* (Lunier.) *Le baptistère de Constantin est une petite église octogone, qui s'élève à quelques pas de la façade latérale de Saint-Jean de Latran.* (H. Boylé.)

— Chapelle consacrée au même usage, dans les églises paroissiales. « Urne servant aux baptêmes : *Ce fut à qui s'exaltait devant les aiguères, les urnes, les buires, les coffrets, les baptistères.* » (L. Roybaud.)

— Liturg. Livre qui contient les prières et cérémonies du baptême. « Fête de l'Épiphanie, chez les Arméniens.

— Antiq. Baignoire, bassin dans lequel plusieurs personnes pouvaient se plonger et même nager à la fois.

— **Encycl.** A l'exemple de Jésus-Christ, qui s'était fait baptiser par saint Jean dans le Jourdain, les premiers chrétiens recevaient le baptême dans les rivières, dans les lacs, dans les fontaines, au bord de la mer, partout où l'on trouvait de l'eau. On montre encore aujourd'hui dans la prison Mamertine, à Rome, le puits miraculeux, où, selon une ancienne tradition, saint Pierre et saint Paul baptisèrent leurs geôliers Processus et Martinianus. A l'époque des persécutions, on établit des *baptistères* dans les catacombes, tantôt en utilisant les sources naturelles que renfermaient ces cimetières souterrains, tantôt en creusant des puits, tantôt en construisant des espèces de citernes où l'on faisait arriver l'eau par des conduits. Plusieurs de ces *baptistères* primitifs existent encore. « Le plus remarquable, dit M. l'abbé Martigny, est celui du cimetière de Saint-Pontien; la crypte qui le renferme est décorée de peintures dont la principale représente Notre-Seigneur baptisé par saint Jean. On y voit une croix gemmée et fleurie dont la traverse porte, au-dessus deux candélabres allumés, au-dessous l'alpha et l'oméga suspendus par des chaînettes. Le pied de cette croix baigne dans la vasque, pour indiquer que c'est la croix du Sauveur qui communique à l'eau la vertu d'effacer le péché. »

Dès que le christianisme triomphant put célébrer ses cérémonies au grand jour, on construisit des *baptistères* isolés, édifices plus ou moins spacieux que les Grecs appelaient *phōtisteria* (lieux d'illumination), et les Latins *baptisteria*, *baptisterii* *templa*, *ecclesia*, *basilica* ou *domus*, *ecclesia* ou *domus baptismalis*, *aula baptismalis*. Ces diverses désignations supposent presque toutes une construction indépendante de l'église proprement dite, supposition que confirment d'ailleurs les témoignages d'une foule d'écrivains ecclésiastiques. (V. le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, par M. l'abbé Martigny, et le *Glossaire de Du-Cange*, au mot *BAPTISTERIUM*.) La libre entrée des basiliques ne pouvant être accordée aux catéchumènes, d'après les rites de la primitive Église, il était nécessaire de placer le *baptistère* en dehors de l'enceinte sacrée; mais, d'autre part, il n'en devait être séparé que par une faible distance, afin de faire voir, dit Duranti (*De ritibus Ecclesiae*, I, 19), que le baptême est la porte qui introduit l'homme dans l'Église de Dieu.

Les *baptistères* des premiers siècles étaient ordinairement faits en forme de tour, comme nous l'apprend saint Paulin (ep. xii, *ad Sever.*) et comme nous le montre un bas-relief d'une très-haute antiquité qui décore un sarcophage du Vatican publié par Bottari (pl. xxxiv). Le *baptistère* qui est figuré dans ce bas-relief, à côté d'une basilique chrétienne, est un édifice rond ayant en hauteur plus du double de son diamètre; il est percé d'une porte latine très-élévée, qu'accompagnent des voiles ou rideaux, et près de laquelle une fenêtre rectangulaire est pratiquée à hauteur d'homme; d'autres

fenêtres cintrées s'ouvrent dans la partie supérieure de la construction, immédiatement au-dessous de la corniche; le toit est en forme de dôme, et est surmonté d'un labarum (un P au milieu d'un X, monogramme du Christ). Les murs sont simplement décorés de bossages. On pense que les deux *baptistères* que Constantin fit construire à Rome avaient primitivement la forme de celui que nous venons de décrire; mais l'ornementation en était beaucoup plus riche. Le *baptistère* de Saint-Jean de Latran, où la tradition romaine veut que Constantin ait été baptisé par le pape saint Sylvestre, était décoré avec un luxe extraordinaire. Suivant Anastase le Bibliothécaire, la cuve baptismale était recouverte, à l'intérieur et à l'extérieur, de lames d'argent du poids de trois mille huit livres; au centre de ce bassin s'élevait une colonne de porphyre, qui supportait une *phiala* d'or, où l'on faisait brûler, le jour de Pâques, deux cents livres de parfums. Sept cerfs d'argent, pesant quatre-vingts livres chacun, et un agneau d'or du poids de trente livres, répandaient l'eau dans la cuve. A la droite de l'agneau était une statue du Christ en argent, pesant cent soixante-dix livres, et à la gauche une statue du Précurseur, également en argent. Parmi les autres présents que Constantin avait faits à ce *baptistère*, on remarquait un encensoir d'or, orné de quarante-deux pierres précieuses et pesant dix livres. Cet édifice, qui a été agrandi par le pape saint Hilaire et restauré plus tard par Grégoire XIII, Clément VIII, Urbain VIII et Innocent X, est entouré des huit plus belles colonnes de porphyre que l'on connaisse : elles soutiennent un ordre plus petit qui porte le toit. Le porche est formé aussi de deux colonnes de porphyre, richement ornées de bases et de chapiteaux composites. La cuve baptismale, la même, dit-on, qui servit au baptême de Constantin, est une urne antique de basalte. L'autre *baptistère* construit par cet empereur est celui de Sainte-Constance, près de la basilique de Sainte-Agnès hors des murs.

Dans le principe, le baptême s'administrait le plus souvent par immersion; de là, la nécessité de bâtir les *baptistères* dans des lieux abondamment pourvus d'eau et d'y établir des cuves profondes qui reçurent le nom de *piscina*, *natorium*, *tinctorium*, *lavacrum*, *labrum*, *concha*, *alveum*. Ces cuves étaient à fleur de terre; elles étaient ordinairement entourées de sept degrés, destinés, suivant quelques archéologues, à rappeler les sept dons du Saint-Esprit : trois de ces degrés, placés à droite, servaient à descendre dans la piscine; trois autres, à gauche, servaient à en sortir; le septième, au milieu, était probablement réservé au prêtre qui administrait le sacrement. On donna d'abord aux cuves, comme aux *baptistères*, la forme ronde; mais, par la suite, cette forme, qui avait le tort de rappeler celle des piscines profanes, fut abandonnée : on construisit les bassins et les édifices qui les enveloppaient tantôt sur un plan polygonal et à pans réguliers, tantôt, mais plus rarement, sur le plan de la croix. Les *baptistères* de Sainte-Thécle de Milan, de Saint-Zénon de Vérone, de Saint-Jean-Baptiste de Florence, de Saint-Sauveur d'Aix en Provence, de Fréjus, de Bologne, de Crémone, de Padoue, de Volterra, sont octogones; ceux de Siennne et d'Aquilée sont hexagones; celui de Canossa est dodécagone; celui de Bari, dans la Pouille, qui date du iv^e siècle, est rond à l'extérieur et offre intérieurement douze pans, que décoraient jadis les statues des douze apôtres; celui de Parme, commencé en 1196 par Benedetto Antelami, et terminé en 1260, a huit faces à l'extérieur et seize à l'intérieur; celui de Nocera de Pagani, converti en église sous le vocable de Sainte-Marie-Majeure, est rond à l'extérieur, octogone à l'intérieur, et renferme une grande vasque circulaire dans laquelle on descend par trois marches. Les autres *baptistères* les plus remarquables sont : en Italie, ceux de Ravenne (vi^e siècle), de Pise (xii^e siècle), de Pistoja, de Torcello (près de Venise), de Sainte-Resituta de Naples, de Verceil; en France, de Saint-Jean de Poitiers (vi^e siècle), de Saint-Front de Périgueux, etc. Nous renvoyons, pour la description de la plupart de ces monuments, aux articles consacrés aux villes qui les possèdent.

Les *baptistères* étaient ordinairement divisés en deux parties, afin que les deux sexes s'y trouvassent séparés; quelques villes possédaient même deux *baptistères* distincts. Il est probable que, dans les endroits où il n'y avait qu'un seul édifice de ce genre, établi sans divisions, les catéchumènes des deux sexes n'étaient point admis en même temps dans le *baptistère*. Nous voyons cependant, dans le bas-relief d'un sarcophage publié par Ciampini, qu'Agilulph, roi des Lombards, et sa femme Théodelinde, à qui on attribue la fondation du *baptistère* de Florence, furent baptisés dans la même vasque.

« Dès les premiers siècles, dit M. l'abbé Martigny, les *baptistères* furent invariablement dédiés à saint Jean-Baptiste, si bien qu'ils en reçurent le nom spécial de *Ecclesia sancti Joannis in fonte* ou *ad fontes*. Les autels qui se trouvaient dans ces édifices étaient aussi consacrés sous le vocable du Précurseur, et les reliques qu'on y plaçait étaient les siennes. On y voyait communément son image ou sa statue, et une inscription était gravée, soit sur les degrés des fonts, soit sur le pourtour de la vasque baptismale, soit enfin sur

les murailles, indiquant que le *baptistère* était placé sous le patronage de saint Jean-Baptiste. Ajoutons que les peintures, les mosaïques, les bas-reliefs dont ces édifices étaient décorés, représentaient le plus souvent le baptême du Christ dans le Jourdain et les autres actes du Précurseur. Diverses images allégoriques ornaient encore les *baptistères*; les principales étaient : l'Agneau pascal; des cerfs altérés, symbole des catéchumènes avides de boire aux sources de l'eau de la grâce; des poissons, dont le nom grec *ἰχθῆς* est formé par les initiales des mots :

Ἰησοῦς Χριστός, Θεοῦ υἱός, Σωτήρ;
Jésus Christ, de Dieu fils, Sauveur;

la colombe, figure du Saint-Esprit descendant sur la tête de Jésus au baptême du Jourdain. Ce dernier emblème, fait ordinairement d'or ou d'argent, était suspendu au-dessus de la piscine. Quelques auteurs pensent qu'on y renfermait le saint-chrême et l'huile des catéchumènes.

Il n'y avait primitivement qu'un seul *baptistère* par diocèse ou par ville épiscopale. La principale raison en est que les évêques avaient seuls le droit de baptiser; et, comme l'administration de ce sacrement n'avait lieu qu'à certains jours de l'année, on dut construire dans quelques villes des *baptistères* très-spacieux, pour contenir la foule des néophytes. On en fit même d'assez vastes pour que des conciles aient pu s'y tenir. Ce fut au vi^e siècle seulement que le droit de baptiser fut concédé aux églises paroissiales (conciles d'Auxerre [577] et de Meaux). Il n'y eut pas d'inconvénient, dès lors, à restreindre les proportions des *baptistères*, et surtout celles des cuves baptismales. L'Italie conserva plus longtemps que le Nord l'usage du baptême par immersion, et, pour cette cause, on y éleva encore, jusqu'au xiv^e siècle, des *baptistères* isolés. Dans les pays où la rigueur du climat fit substituer le baptême par infusion au baptême par immersion, la cuve baptismale, réduite à de petites dimensions, fut placée d'abord dans le narthex de l'église, et un peu plus tard dans une chapelle du bas-côté gauche, qui fut dédiée à saint Jean-Baptiste et prit le nom de *fontes baptismaux*. V. ce mot.

Nous avons dit que les *baptistères* servirent quelquefois aux réunions des conciles. Les évêques y administrèrent, à certaines époques, le sacrement de l'ordre (*Synod. rom.*, 853, ch. xl). On en fit aussi des lieux d'asile, et on y enterra parfois de hauts personnages. C'est ainsi que le *baptistère* construit par Constantin près de l'église de Sainte-Agnès hors des murs reçut les restes de sainte Constance. Mais le concile d'Auxerre, tenu en 577, proscrivit ce dernier usage.

BAPTISTES, nom donné aux partisans du baptême. Ce n'est qu'au commencement du xvi^e siècle que les baptistes apparurent dans l'histoire; à cette époque, furent fondées leurs premières communautés. Dès l'an 1630, ils se divisèrent en deux sectes, celle des *particular* ou *antinomian baptists*, qui resta fidèle aux doctrines de Calvin, et celle des *universal* ou *armintan baptists*. En 1671, une troisième branche fut détachée par un certain Francis Rempfield, qui substitua la célébration du samedi, comme jour de repos, à celle du dimanche. C'est cette innovation qui valut à la nouvelle secte le nom de *sabbatariens*. Le nombre de ses partisans est aujourd'hui peu considérable; on ne trouve plus de *sabbatariens* que dans l'Amérique du Nord.

Originaires de l'Angleterre, où ils obtinrent en 1689 la liberté de conscience et les mêmes droits que les autres sectes participantes, les baptistes ne tardèrent pas à se répandre dans l'Amérique du Nord, où leur nombre atteignait déjà en 1842 le chiffre de six millions d'âmes. Le nombre des croyants ne se partage pas également entre les trois sectes : la plus grande partie appartient à celle des *particular baptists*, plus connus en France sous le nom de baptistes *étroits*, parce que leur religion est plus sévère et leur doctrine plus rigoureuse. Au commencement de ce siècle, ils ont introduit le chant dans le culte.

Les baptistes étaient inconnus en France avant l'année 1840, où un certain Villard fut chargé par une société américaine d'établir leurs croyances dans notre pays. Il choisit, comme points principaux de la nouvelle mission qu'il venait organiser, les villes de Chaunay (Aisne), Lafère (Aisne) et Denain (Nord) où fut installée l'école de théologie qui plus tard (1850 ou 51) a été transférée à Paris.

La nouvelle secte n'a pas prospéré parmi nous; on attribue généralement son insuccès à un règlement sévère émané de M. Villard (1849), excluant impitoyablement quiconque violerait le repos du dimanche, ou se marierait avec une personne n'appartenant pas à la communion. Les baptistes français sont aujourd'hui peu nombreux.

Sans admettre les autres doctrines plus ou moins subversives des anabaptistes, les baptistes admettent comme eux la nullité du baptême des enfants, et la nécessité du baptême des adultes. Ils s'appuient sur ce que saint Jean ne baptisait que les grandes personnes, et comme il les baptisait dans les eaux du Jourdain, ils soutiennent qu'à son exemple il faut pratiquer le baptême par immersion, ce qu'ils font en plongeant par trois fois le corps entier dans les eaux d'une rivière ou, comme cela se pratique généralement, au moins en

France, dans une baignoire. La cérémonie du baptême se célèbre ordinairement à Pâques ou à quelque autre grande fête religieuse; elle est précédée d'un examen subi par chaque candidat, et après lequel les membres de l'Église, en ayant délibéré, proclament presque toujours l'admission. Le nouveau baptiste contracte, par le fait seul de son baptême, le devoir rigoureux de ne communier qu'avec des protestants de son Église. Pour ceux qui, avant d'entrer dans la secte, auraient déjà été baptisés par un prêtre catholique ou un ministre protestant, un baptême ne suffit pas, ils sont baptisés deux fois. Les affaires religieuses sont traitées dans des assemblées où tous les membres ont voix délibérative, même les femmes, et les décisions sont prises à la majorité.

BAPTISTIN ou **BATTISTIN** (Jean-Baptiste, dit *Stuck*), compositeur de musique et virtuose, né à Florence vers 1677, mort à Paris vers 1755. Le premier, il fit connaître en France le violoncelle, instrument dont il jouait avec une grande perfection. Louis XIV lui fit une pension. Il a composé des cantates, qui eurent alors beaucoup de réputation, et trois opéras, dont voici les titres : *Méléagre* (1709); *Manto la fée* (1711), et *Polydore* (1720).

BAQUENAS s. m. (ba-ke-nâ.) Autref. Tempête, orage, ouragan. « Tumulte, tapage, grand bruit.

BAQUET s. m. (ba-kè — dim. de *bac*, bateau.) Sorte de seau de bois, plus grand que les seaux ordinaires : *Remplir, vider un baquet. Mettre de l'eau dans un baquet.*

— Techn. Boîte dans laquelle les marbriers mettent leur eau gommée et les matières colorantes avec lesquelles ils imitent les couleurs et les nuances irrégulières du marbre, sur la tranchée des livres et des feuilles de papier isolées. « Sorte d'auge que les relieurs et doreurs remplissent de cendre chaude pour faire sécher la dorure. » Cuvette carrée de pierre ou de fonte, dans laquelle l'imprimeur couche les formes pour les laver : elle est percée à l'un de ses coins d'un trou qui se bouche avec une bonde de bois, et qui sert à faire écouler la lessive après le lavage. « Caisse dans laquelle le graveur à l'eau-forte place la planche métallique, quand il emploie le procédé dit de l'eau-forte à couler. » Civière sans bras du carrier, pour transporter le moellon.

— Hort. Petit cuvier en bois dans lequel on sème des graines.

— Magnét. Cuve circulaire de bois de chêne, pleine d'eau et surmontée de tiges métalliques, dont Mesmer se servait pour faire ses expériences de magnétisme animal : *Le baquet est le nom sous lequel le mesmerisme est resté dans l'imagination populaire.* (L. Figuier.) *Le mesmerisme, en effet, n'est rien sans le baquet. Le mesmerisme sans baquet, ce serait la noblesse sans blason, la poésie sans images, la rhétorique sans figures, la diplomatie sans protocoles, la géométrie sans axiomes, la médecine sans clinique, et la religion sans dogmes.* (L. Figuier.) *Vous eussiez d'abord pu croire à une expérience de physique, au baquet de Mesmer, à un comité savant.* (Ad. Paul.)

— **Encycl.** Ce fut dans les derniers mois de 1778 que Mesmer imagina son fameux *baquet*. Il se trouvait alors à l'apogée de sa célébrité, et chaque jour voyait augmenter la clientèle que de prétendues guérisons lui avaient faite. Ne pouvant plus magnétiser ses malades individuellement, il eut l'idée de les distribuer en groupes de dix à quinze personnes, auxquelles il administrait collectivement des passes salutaires. Dès ce moment, l'affluence devint énorme à ses séances, et ne pouvait trouver place qui voulait autour du merveilleux *baquet*. Il fallait se faire inscrire longtemps d'avance, et bientôt vint la mode de retener le *baquet* pour une soirée, absolument comme on retient aujourd'hui une loge à l'Opéra. Qu'était-ce donc que ce *baquet*?

Au milieu d'une salle, éclairée par un demi-jour, se trouvait une cuve en bois de chêne, haute d'environ 0 m. 50, et ayant un diamètre de près de deux mètres. Cette cuve était fermée par un couvercle, en sorte que, vue extérieurement, elle avait l'apparence d'une table circulaire. Elle était remplie d'eau jusqu'à une certaine hauteur, et contenait, au fond, un mélange de limaille de fer et de verre pilé. Sur ces substances étaient couchées des bouteilles pleines d'eau, qui, rangées symétriquement autour de la caisse, avaient leurs goulots tournés vers le centre de celle-ci; d'autres bouteilles également pleines d'eau, mais disposées en sens inverse, partaient du centre et rayonnaient vers la circonférence. Quelquefois, pour modifier les effets attendus, on supprimait l'eau, ou bien on superposait plusieurs rangs de bouteilles; mais, dans ce dernier cas, il fallait toujours, c'était une condition indispensable, que les bouteilles de chaque rang fussent disposées avec symétrie, les goulots des unes rayonnant du centre, et ceux des autres convergent de la circonférence. Enfin, le couvercle était percé de trous par lesquels sortaient un égal nombre de tiges de fer, dont une des extrémités plongeait dans l'eau, tandis que l'autre, terminée en pointe, se recourbait et était destinée à être saisie par les malades. Maintenant, que faisait-on du *baquet*? Les patients, assis autour, et chacun tenant une des tiges, dont il appliquait la pointe sur la partie